

# Fondation Portray

La Fondation Portray propose  
aux proches de personnes en situation de handicap  
un **outil juridique et financier**  
permettant de soutenir/améliorer  
**leur qualité de vie**  
par l'organisation de **fonds** (nominatifs & projets),  
par des **conseils et des partages d'expériences**.



*Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas  
de le prévoir mais de le rendre possible*

*Antoine de Saint Exupéry*



Fondation d'Utilité Publique

RPM Namur 0877691.335

Siège social : Rue Albert, 11/1 - 5030 Gembloux

Siège administratif : Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles


Tél. : 02/534.00.38 • [secretariat@fondation-portray.be](mailto:secretariat@fondation-portray.be)

[www.fondation-portray.be](http://www.fondation-portray.be)

Une initiative d'  **inclusion** asbl

La Fondation Portray a été créée par et pour  
des familles de personnes en situation de handicap.

## Fondation

La  Portray, partenaire financier en recherche active de qualité de vie des personnes en situation de handicap :

≡ **conseille** le public et les professionnels en recherche de qualité de vie pour les personnes en situation de handicap (réunions d'information sur la protection juridique, les successions..., réunions de réseau, développement ou soutien d'initiatives positives et innovantes...).

≡ **propose aux familles l'ouverture d'un Fonds Nominatif** dont les avoirs sont destinés à développer la qualité de vie d'un proche en situation de handicap.

Les fonds seront affectés :

- en fonction des orientations réfléchies avec les Fondateurs (souvent des parents ou proches) et actualisées en fonction des besoins, capacités et souhaits du bénéficiaire ;
- par un 'comité de suivi' encadré par la Fondation.

≡ **propose l'ouverture de Fonds Projets** destinés à soutenir toute initiative augmentant la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Les fonds seront affectés :

- en fonction des orientations réfléchies avec les Fondateurs et actualisées en fonction des besoins du projet ;
- par un 'comité de suivi' encadré par la Fondation.

## Comment soutenir la Fondation Portray ?

- En faisant un don (déductible à partir de 40€) sur le compte BE60 0682 4119 4870 BIC : GKCCBEBB  
Mention en communication : 'don'
- En faisant un testament/legs au profit de la Fondation Portray
- En organisant une activité au profit des activités de la Fondation Portray

